INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Plaine Ouest, Noisy-le-Sec

91 rue du Parc 93130 Noisy-le-Sec







e site proposé se trouve au coeur du quartier de la Plaine Ouest, carrefour urbain entre Noisy-le-Sec, Romainville et Bobigny, entré dans une phase de mutation. Bien desservi et doté en équipements publics, il est composé d'un tissu d'activités en cours d'acquisition par l'EPFIF, qui a vocation à s'inscrire dans une nouvelle continuité urbaine entre le centreville Noiséen et Romainville. L'appel à projets offre l'opportunité de concevoir sur ce site une programmation mixte et innovante dans la manière de faire coexister habitat et activités économiques et de penser la réversibilité des usages.

he proposed site is located at the centre of the Plaine Ouest district, an urban crossroads between Noisy-le-Sec. Romainville and Bobiany, where a transformation is underway. Easily accessible and benefiting from public facilities, it is comprised of industrial land currently in the process of acquisition by the EPFIF (public real estate establishment), which will contribute to a new urban continuity between Noisy city-centre and Romainville. The call for projects provides an opportunity to develop an innovative, mixed programme on this site, bringing together housing and economic activities, while considering reversibility of uses.

OCCUPATION ACTUELLE Activités, habitat

PROGRAMMATION ENVISAGÉE

Programmation mixte: logements, activités économiques et commerciales compatibles avec la proximité de l'habitat

PROPRIÉTAIRES

Terrains en cours d'acquisition par l'EPFIF

SURFACE DU TERRAIN

Sera précisée ultérieurement **NATURE ENVISAGÉE DES DROITS TRANSFÉRÉS**

Cession

CURRENT USE

Activities, housing

PLANNED PROGRAMME

Mixed programme: housing, economic and commercial activities compatible with proximity to housing

Plots currently in progress of being acquired by EPFIF

LAND AREA

Transfer

1st lot: 6,057 m² plot 2nd lot: 2 plots with areas of 199 m² and 350 m² LAND REGISTRY REFERENCES M173, M66, M54 PLANNED NATURE OF THE TRANSFERRED RIGHTS

Plan de situation du site Site de l'appel à projets "inventons la Métropole du Grand Pari Projets d'aménagement urbain à l'étude ou en cours Espaces verts publics projetés Transports en commun Tracés existants Stations existantes Projets de transports Réseau du Grand Paris Express (RGPE) Gares du Grand Paris Express Transports collectifs en Site Propre (TCSP), TZen Tranway Trangentielle Métro RER COG Express

PISTES D'INNOVATION

Sources : Apur, Photo aérienne - 2015 - (c) Aérodata

Champs d'innovation ouverts. Attentes en matière de mixité fonctionnelle permettant la coexistence des activités économiques avec les nouvelles habitations, et intégrant la mutabilité du bâti.

PROSPECTS FOR INNOVATION

Open fields of innovation. Expectation for functional diversity enabling coexistence of economic activities with new forms of housing, and incorporating building adaptability.



CONTEXTE URBAIN/CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Le site se trouve dans le auartier de la Plaine Ouest à Noisy-le-Sec, non loin de la commune de Romainville. Composé d'un tissu industriel pour partie en perte de vitesse et partiellement sous occupé. le quartier a été identifié comme un secteur à fort potentiel d'urbanisation par la ville. A la convergence des villes de Noisy-le-Sec, Romainville et Bobigny, au croisement des routes départementales 40 et 116, ce site permet d'imaginer une couture entre le centreville de Noisy-le-Sec et Romainville, à l'ouest. En continuité avec un tissu résidentiel mixte d'habitat collectif social à l'est et pavillonnaire au sud, le site bénéficie de la présence de nombreux équipements publics (groupe scolaire, Dojo, gymnase) que la Ville ambitionne de conforter avec l'arrivée d'un collège sur le secteur.

A mi-chemin entre le pôle de la Folie et de la Place Carnot regroupant 10 lignes de bus en plus des 3 lignes s'arrêtant à proximité directe, le site est bien desservi par les transports en commun. Il bénéficiera à terme d'une accessibilité renforcée. Le pôle de la Folie accueillera le Tram Express Nord en 2024 ainsi que le 17en 3 reliant la Porte de Pantin aux Pavillonssous-Bois en 2030, tandis que le tramway T1 Est et la ligne 11 du métro s'arrêteront Place Carnot respectivement en 2019 et 2022. Le développement de ce secteur permettra de favoriser la requalification du tissu économique dans

Le développement de ce secteur permettra de favoriser la requalification du tissu économique dans l'optique d'y inscrire une mixité fonctionnelle et de créer un nouveau quartier urbain, tout en préservant et renforçant une partie de la zone d'activité.

URBAN CONTEXT / EXISTING BUILDINGS

The site is located in the Plaine Ouest district of Noisy-le-Sec, near the municipality of Romainville. Comprised of an industrial infrastructure, part of which is under-occupied and losing momentum, the district has been identified by the City as a sector with strong potential for urbanisation. Located at the meeting point between Noisy-le-Sec, Romainville, and Bobigny, as well as the intersection between departmental roads 40 and 116, this site makes it possible to conceive of a link between the city-centre of Noisy-le-Sec, and Romainville, to the west. In continuity with the mixed residential area of social collective housing in the east, and detached housing area to the south, this site benefits from the presence of many public facilities (school, Dojo, gymnasium) that the City is seeking to

supplement with the arrival of a college in the area. Half-way between the Folie hub and Place Carnot, which groups 10 bus lines in addition to the 3 lines which stop in the direct vicinity, the site is well-served by public transportation, and will become even more accessible in time. The Folie hub will welcome the North Tram Express in 2024, followed by the TZen 3 in 2030, linking the Porte de Pantin with Pavillons-sous-Bois. Additionally, the Tramway T1 East and Metro Line 11 will stop at Place Carnot in 2019 and 2022 respectively. The development of this area will support economic renewal with a view to functional diversity and also create a new urban district, while conserving and strengthening a part of the activity zone.









